

TRAVAIL EN RÉSEAU / AIDANTS / PROCHES

- Collaboration étroite avec :
 - autorités judiciaires,
 - TSI,
 - services de santé mentale,
 - services sociaux,
 - partenaires de réinsertion.
 - Partenaires mentionnés dans le Cahier de réseau.
- Réunions de concertation régulières avec la résidente.
- Travail sur la compréhension du cadre judiciaire et la capacité à solliciter les interlocuteurs pertinents.



ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Médecin psychiatre
- Infirmier
- Assistant social
- Educateur
- Psychologue
- Pair-aidant

CONTACT



Chemin du Chêne aux Haies,
24 7000 Mons



kahlo@chpchene.be



065/41.82.48

GED-AN-02248 - Version 3 - Date d'application : 08/04/2026



— MSML
Frida Kahlo
Maison de soins
médico-légaux

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

La Maison de soins médico-légaux Frida Kahlo accueille 4 personnes internées libérées à l'essai et se veut un lieu de vie communautaire soutenu par des professionnels de la santé qui les accompagnent dans leurs projets de réinsertion sociale. La durée de la prise en charge est de 6 mois, renouvelable une fois.

POPULATION CIBLE

Critères d'inclusion

- Les internées libérées à l'essai (profil femme) provenant d'hôpitaux psychiatriques sécurisés, de prisons, de partenaires du TSI au sein du réseau ;
- Présentant un degré d'autonomie suffisant pour la vie en logement collectif sans encadrement continu ;
- Motivées à s'engager dans un projet de réhabilitation psychosociale.

OFFRE DE SOIN

Objectifs généraux de l'hospitalisation

- Favoriser une réhabilitation progressive dans un cadre résidentiel adapté.
- Soutenir la stabilisation psychique et la compréhension des vulnérabilités.
- Développer les compétences nécessaires à une autonomie résidentielle durable.
- Renforcer l'empowerment, les capacités décisionnelles et organisationnelles.

- Prévenir la récurrence par un travail ciblé sur les facteurs de risque.
- Préparer une réinsertion sociale sécurisée.

Trajet de soin

Préadmission

- Prendre contact avec :
 - L'assistante sociale de la résidence : Mme BISET Cathy au **065 41 87 41**
 - La référente TSI du Chêne aux Haies, Mme LEROY Caroline au **065 41 87 51**
- Analyse du dossier judiciaire et clinique.
- Rencontre exploratoire avec la résidente.
- Visite de la structure.
- Évaluation de l'adéquation entre besoins et cadre proposé.

Proposition de participer aux tâches de la maison pour une intégration progressive le mois précédent l'admission.

Admission

- Signature du règlement d'ordre intérieur.
- Signature de la convention de séjour.
- Élaboration du contrat thérapeutique individuel.
- Mise en place du planning hebdomadaire.
- Présentation de l'équipe et des espaces.

Temps d'hospitalisation

- Accompagnement quotidien individualisé.
- Activités thérapeutiques, éducatives et de réhabilitation.
- Suivi psychiatrique ambulatoire.
- Travail sur l'autonomie résidentielle, sociale et administrative.
- Coordination avec les autorités judiciaires.
- Mise en place ou renforcement d'un réseau.

Fin d'hospitalisation

- Préparation anticipée du projet de sortie.
- Évaluation des compétences acquises.
- Coordination avec le réseau extérieur (logement, soins, social).
- Rapport final aux autorités judiciaires.

Suivi post-hospitalisation

- Orientation vers un logement individuel ou accompagné.
- Maintien du suivi psychiatrique et psychosocial en ambulatoire.
- Soutien à la transition via les partenaires du réseau.